

LÉGISLATURE 2007-2011 ARRÊTÉ PR-783 SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2010

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre q), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu la demande du Département des constructions et des technologies de l'information;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

à l'unanimité, soit par 60 oui

Article unique. – De donner un préavis favorable au projet de loi modifiant les limites de zones N° 29740 sur le territoire de la Ville de Genève, section Petit-Saconnex (création d'une zone de développement 3 affectée à de l'équipement public et de trois zones de verdure), au parc Geisendorf.

Certifié conforme:

Le Secrétaire :

Georges Queloz

La Présidente:

Frédérique Perler-Isaaz